

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⵎⴰⴽⴰ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⵎⴰⴽⴰ
ⵏ ⵍⵎⴰⴽⴰ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⵎⴰⴽⴰ



المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
قطاع الصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département de la Pêche Maritime

Direction de la formation Maritime des gens de mer et du Sauvetage

AVIS DE CONCOURS

Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts - **Département de la Pêche Maritime** - organise au titre de l'année 2023-2024 un concours pour l'accès aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, de Larache, de Safi, de Tan-Tan et de Laâyoune pour la préparation des diplômes de Niveau Technicien, filières Pêche et Machine.

Date du concours : Le lundi 24 Juillet 2023 à 08 heures.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : Le Lundi 17 Juillet 2023 à 16 heures.

Durée des études : deux (2) ans.

Mode de formation: Formation Initiale Résidentielle (internat selon les capacités des établissements de formation).

Conditions de participation au concours :

Pour les lycéens :

- Avoir achevé la 2^{ème} année du baccalauréat scientifique ou technique.
- Etre âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2023.

Pour les professionnels :

- Etre titulaire du diplôme de Qualification Professionnelle Maritime ;
- Avoir accompli au moins 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la CNI ;
- Les relevés de note de la première année du baccalauréat et du premier semestre de la deuxième année du baccalauréat pour les candidats lycéens ;
- Un certificat de scolarité retiré du système « MASSAR » ou visé par la délégation provinciale du Ministère chargée de l'Education Nationale pour les candidats lycéens ;
- 2 enveloppes timbrées mentionnant le nom et l'adresse du candidat ;
- 2 photos récentes (revêtues au dos du nom et prénom du candidat) ;
- Une copie du diplôme de qualification professionnelle maritime et un relevé de navigation (ne dépassant pas trois mois) pour les candidats professionnels.



Le concours comporte :

- **Pour les lycéens :**

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de mathématiques, de physique et connaissances générales dans le domaine de la pêche maritime en langue française.

- **Pour les professionnels :**

. **Section Machine :**

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de machine marine et d'électricité et de langue française.

. **Section Pêche :**

Une épreuve écrite de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de techniques de pêche et de techniques de navigation et de langue française.

Les dossiers de participation au concours doivent être adressés aux établissements suivants :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al-Hoceima : Filières Pêche et machine
BP 41, Al Hoceima Téléphone du service scolaire : 053998 27 50. www.itpm-alhociema.com

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache : Filières Pêche et Machine
BP 582, Hay Nador. Tél : 0539501568. www.itpm-larache.ma

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi : Filières Pêche et Machine
Route d'El Oualidia, B.P : 361, Safi. Tél : 0524 66 81 55. www.itpm-safi.ac.ma

-Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan : Filières Pêche et Machine
Alouatya, Tan-Tan. B.P :193, Tél : 0528 87 90 82

-Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune : Filières Pêche et Machine
BP 1036-83 LaâyouneALMarssa. Tél : 0528 998296. www.itpm-laayoune.ac.ma

N.B : Avant l'inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

